

SUR LE MIOCÈNE DE LA MOTTE AUX ANGLAIS À DINGÉ (ILLE-ET-VILAINE). APPORTS DES DONNÉES ARCHIVISTIQUES

Louis CHAURIS

Directeur de recherche au CNRS (e.r.) - 3 rue Goethe, 29200 Brest.

Résumé. Mise en évidence d'un gisement de « sablon calcaire » en 1851 à Dingé

Au cours des recherches entreprises dans les archives départementales d'Ille-et-Vilaine sur le massif granitique de Dingé et ses abords, nous avons eu la surprise de déceler dans les liasses 8 S 22, dossier Dingé, années 1851 à 1862, plusieurs feuillets datés de 1851 et 1852, relatifs à la présence d'un gisement de « sablon calcaire » au village de La Motte aux Anglais.

Une trentaine d'années plus tard, en 1881, le gîte est cité par Vasseur ; il est ensuite figuré sur la carte géologique au 1 / 80 000° « Rennes » par Barrois et Lebesconte en 1894. Dans sa thèse sur le Tertiaire de Bretagne publiée en 1960, S. Durand décrit brièvement l'occurrence à l'aide de quelques sondages peu profonds (au maximum une douzaine de mètres) ; le gisement de La Motte aux Anglais, d'âge miocène (« mer des faluns »), est recouvert par les argiles et sables pliocènes.

Les données archivistiques apportent quelques informations, à ce jour inédites, sur le gîte, d'autant plus intéressantes qu'elles sont, à notre connaissance, les premières à faire mention, en ce point, de « sablon calcaire ».

Le 29 septembre 1851, le sieur Besnier, demeurant à Palmyre en Dingé (Ille-et-Vilaine) fait part au maire de la commune des recherches entreprises pour découvrir, en vue de faire face à la « souffrance » de l'agriculture, un gisement de sablon calcaire « très avantageux pour les bons sols..., nécessité première pour les sols inférieurs et surtout pour la fertilisation prompte des terres incultes à l'état de landes ».

À la suite d'indications qui lui ont été données, Besnier se rend au village de La Motte aux Anglais et y découvre à la surface du sol une assez grande quantité de « débris de coquillage ». Il se procure une sonde et commence ses travaux dans une surface plane d'environ 40 ares terminée tout au bout par un bourrelet provenant sans doute des terres enlevées. « La sonde s'enfonçait très facilement jusqu'à la profondeur de 14 pieds où elle rencontrait de la résistance et ramenait un terrain



Fig. 1 - Environs de Diné. Extrait de la carte géologique de France au 1/50 000^e, feuille de Combourg n°282, BRGM éditeur. m3-4 : Faluns du Quiou (Miocène) ; p-IV : sables (Plio-Quaternaire). d.r.

argileux sur lequel il y avait un ou deux pouces de calcaire mêlé de sable blanc ». Quelques autres coups de sonde au même endroit conduisent aux mêmes résultats. Toutefois, dans deux cas, le sondeur a été obligé, à la profondeur constante de 11 pieds, d'armer la sonde d'une hache pour traverser des madriers qu'on avait peine à reconnaître pour du chêne, étant donné leur vétusté. Besnier constate qu'il y a eu là un amas de sablon naguère converti en chaux hydraulique. Dans un angle formé par le bourrelet, un coup de sonde a trouvé à 13 pieds la présence du calcaire qui s'est poursuivie jusqu'à 15 pieds, profondeur où le sondage a dû être interrompu à cause de l'eau. Poursuivant ses recherches, Besnier donne trois coups de sonde aux environs de ce terrain, mais par suite du caractère meuble des couches de sable à traverser et surtout de la ténacité des terrains argileux, la sonde accusant par ailleurs une grande usure, il a été impossible de forer plus avant.

Besnier s'interroge alors sur l'origine du gisement de sablon en se référant à une théorie longtemps à la mode – à savoir le « catastrophisme » - opposé à l'« actualisme ». En simplifiant, dans la première interprétation, les événements se déroulant à la surface du globe sont dus à des processus violents et brusques ; dans la seconde, au contraire, à des phénomènes calmes et lents. Et il écrit : « Peut-on penser que dans le cataclysm général, une seule pincée de sablon ait été répandue sur un terrain dont la superficie ne donnerait pas 50 ares ? Pour moi, je ne puis le croire. Je crois au contraire qu'il existe là ou dans les environs un gisement dont on a, à la vérité, enlevé la partie qui était à la surface du sol, mais le filon [terme mal choisi,

il s'agit en fait de couches] n'a pas été épuisé. Il faut en déterminer la direction, la profondeur, voilà le problème ».

Avant de terminer sa lettre, Besnier soulève la question de l'accueil des paysans à cet amendement. S'il rappelle que les cultivateurs des environs de Montfort n'ont pas voulu récemment employer cet engrais, c'est pour affirmer aussitôt que ceux de Dingé sont plus avisés. Et d'écrire : « Vous pouvez répondre pour eux qu'ils aimeront mieux [prendre cet engrais] chez eux que de le faire venir à grand frais de Saint-Juvat comme ils le font ».

Connaissant l'intérêt que le maire porte aux questions agricoles, Besnier conclut sa lettre en lui demandant de prier le préfet d'« inviter M. Durocher (Ingénieur des Mines) à faire des recherches muni des instruments nécessaires ». Il est persuadé que M. Durocher, « possédant et l'habitude de ces sortes de recherche et les connaissances spéciales qu'elles réclament », réussira à doter la région de précieux amendements.

Cette demande est suivie d'effet. Le 29 décembre 1851, Durocher, adresse une lettre au préfet au sujet de la Motte aux Anglais. « J'ai lieu de croire qu'il s'y trouve un dépôt de sablon calcaire qui a dû être l'objet d'une exploitation fort ancienne. Mais la surface de ce gisement forme un marais et je pense qu'il sera difficile d'établir en cet endroit une exploitation un peu importante attendu qu'on y sera gêné par l'eau. Néanmoins, j'ai l'intention de faire l'année prochaine des sondages dans cette région ».

Les documents archivistiques présentés succinctement offrent, selon nous, un double intérêt.

- Reconnaissance d'un gisement de sablon calcaire » à Dingé - une trentaine d'années avant le premier travail géologique consacré à cette formation par Vasseur – grâce aux prospections menées par un particulier, soucieux d'améliorer l'agriculture de son terroir ; l'étude du gisement à l'aide de sondages dénote à l'évidence une modernité certaine.
- Rôle joué par l'ingénieur des Mines Durocher, également professeur de géologie à la faculté des Sciences de Rennes. A ce sujet, il semble utile de rappeler que ce savant avait publié en 1849, soit deux ans auparavant, un article sur l'amendement des terres en Bretagne : il était par suite parfaitement conscient de l'opportunité des recherches de Besnier. Ultérieurement, l'attention portée aux calcaires par les géologues de l'Université de Rennes ne s'est pas démentie, comme l'attestent, parmi d'autres, l'article de F. Kerforne en 1908 et la thèse de S. Durand en 1960.

Bibliographie

- BARROIS Ch. & LEBESCONTE P. 1894 - Carte géologique au 1/80 000, feuille « Rennes ».
- DURAND S. 1960. Le Tertiaire de Bretagne. Étude stratigraphique, sédimentologique et tectonique. *Mémoire de la Société géologique et minéralogique de Bretagne*, XII, 389 p. (cf. p. 205-208).
- DUROCHER J. 1849 - Sur l'emploi des matières minérales à l'amendement des terres et sur le défrichement des landes en Bretagne. *Bulletin de la Société géologique de France*, 2^{ème} série, VI, p. 413-418
- KERFORNE F. 1908 - Sur les gisements calcaires du massif breton. *Revue bretonne de botanique*, Rennes, p. 9-18.
- VASSEUR G. 1881 - *Recherches géologiques sur les terrains tertiaires de la France occidentale*. Thèse, Paris.